

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE **ENQUETE PUBLIQUE**

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSÉES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de l'Université de Liège en vue d'obtenir le permis d'environnement pour renouveler, regrouper et régulariser les autorisations relatives au site de la Ferme Pédagogique et expérimentale, l'Observatoire du monde plantes, le Service Technique forêt et voiries et réaffecter l'ancienne porcherie en une plateforme d'aquaculture accueillant des activités de recherche, Chemin de la Ferme n° 1, 6, 10 et 11 à 4000 LIEGE.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir 2 janvier 2025.

- **Date d'affichage de la demande : 19 décembre 2024**

- **Date d'ouverture de l'enquête : 24 décembre 2024**

- **Clôture de l'enquête :**

- **Lieu :** Maison Communale – Avenue du Centenaire 14 – 4053 CHAUDFONTAINE – EMBOURG.
- **Date :** **31 janvier 2025 à 10 H.**

(neutralisation de l'enquête publique du 24 décembre 2024 au 1^{er} janvier 2025).

Les observations écrites peuvent être adressées à l'Administration Communale de Chaudfontaine, Service Sécurité Salubrité Publiques, avenue du Centenaire 14 à 4053 CHAUDFONTAINE (Embourg).

Le Collège Communal,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique relative à la demande susmentionnée est ouverte,

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30, le mercredi de 13h00 à 16h30 et le jeudi de 13h00 à 20h00 (**uniquement sur rendez-vous à partir de 16h30**) au Service Sécurité Salubrité Publiques, avenue du Centenaire 14, à 4053 CHAUDFONTAINE (Embourg – Tél : 04/3615.490)

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A CHAUDFONTAINE, le 18 décembre 2024.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Laurent GRAVA.



Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,

Dominique VERLAINE.